

<p><b>1. UN VILLE ÉCOLOGIQUE SE CONSTRUIT ENSEMBLE</b></p> <p>I Créer un conseil local de la transition écologique qui associera les habitants pour définir un plan air, climat, énergie et déchets.</p>	<p>La création du conseil local a été décidée par le CM du 9 mai 2023, sans préciser sa composition. Depuis, rien.</p> <p>En revanche un plan énergie proposée par un bureau d'étude est prêt depuis le début 2023 mais non examiné en Conseil municipal. Rien n'est commencé pour les 3 autres plans.</p>
<p><b>2. MOINS DE BÉTON, PLUS DE VERT</b></p> <p>I Multiplier les espaces verts et les plantations d'arbres I Créer un jardin public près de chaque école I Réaliser la coulée verte du Nord au Sud de la ville.</p>	<p>Le projet de planter 1000 arbres dans la mandature a été réduit à 500 par le DGA Services techniques. Pas de jardin public créé auprès d'une école. Mais un terrain acquis en 2022 devant Simone Veil, toujours pas aménagé.</p> <p>1 espace vert existant a été rétrocédé à la ville par le Sedif.</p> <p>Un plan espace vert est proposé par un bureau d'étude et validé par un comité de pilotage en décembre 2022 mais non examiné en conseil municipal.</p> <p>Le projet de coulée verte nord-sud entre le centre-ville et la station Louis Aragon par la ruelle aux Prêtres a été barré par un nouveau projet immobilier. Rien n'a bougé pour la coulée verte départementale en périphérie ouest.</p>
<p><b>3. LA NOURRITURE, C'EST LA SANTÉ</b></p> <p>I Dans les écoles et crèches : repas en circuits courts, 100 % bio avec l'objectif d'être cuisinés à Villejuif, choix possible d'un repas sans viande, petit déjeuner gratuit. Création d'une 2<sup>e</sup> AMAP.</p>	<p>Le nouvel appel d'offre service public cantines scolaires prévoit 40% minimum de bio. Aucun projet de cuisine sur place.</p> <p>Les journées sans viande sont les seules journées légalement obligatoires, pas de possibilité de choix. Toujours pas de petit déjeuner gratuit malgré une disponibilité de la Semgest.</p> <p>Achat d'une terre agricole dans l'Yonne visant la fourniture de bio pour les crèches.</p>
<p><b>4. PRÉVENIR LA CANICULE</b></p> <p>I Créer des îlots de fraîcheur, végétaliser et faire de l'ombre dans l'espace public, en commençant par dé-bitumer des cours d'école et plusieurs places piétonnières.</p>	<p>Quatre écoles partiellement débitumées dans le cadre du projet « cours éveil ». Aucune place piétonnière débitumée.</p> <p>Pas d'îlot de fraîcheur créé.</p>

<p><b>5. DE L'AIR !</b></p> <p>  Agir pour réduire la pollution de l'air à Villejuif</p> <p>  Appliquer avec dynamisme la Zone à Faibles Émissions</p> <p>  Aider les commerçants, les artisans et les petits revenus à la conversion aux véhicules propres</p>	<p>Poursuite de l'électrification progressive du parc des véhicules municipaux entamée dans le précédent mandat.</p> <p>Aucune mesure particulière n'a été prise pour informer les habitants des restrictions de circulation pour les « Crit'Air 4 » (juin 2021) ni sur les aides au changement de véhicule. Cf <a href="https://www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr">https://www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr</a></p>
<p><b>6. MIEUX SE DÉPLACER DANS LA VILLE</b></p> <p>  Organiser des assises de la mobilité pour associer les habitants (plan vélo, nouveaux secteurs piétons, déplacement des personnes à mobilité réduite, stationnement, livraisons...)</p> <p>  Lancement des travaux pour rétablir le 131.</p> <p>  Créer de nouveaux espaces ouverts aux piétons</p> <p>(mises en valeur de sentes et chemins piétons)</p> <p>  Aider à l'acquisition de vélos, création de parkings vélo, ateliers de réparations, ...</p>	<p>Les assises de la mobilité ont été organisées, elles ont débouché sur un plan vélo adopté en juin 2023 qui doit se mettre en place.</p> <p>Forte contribution de la Ville au renforcement du Bd Chastenot de Géry (condition du retour du 131), les travaux, présentés aux riverains doivent débiter sous la maîtrise d'ouvrage du Grand Orly Seine Bièvre.</p> <p>Pas de nouveaux espaces ouverts aux piétons ni mise en valeur des sentes.</p> <p>Pas d'aide municipale à l'acquisition de vélo.</p> <p>Pose d'arceaux.</p> <p>Pas d'aide à la création d'ateliers réparateurs (ors le repair-café).</p>
<p><b>7. L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE</b></p> <p>  Soutenir le tissu associatif, créateur d'emplois locaux : régie de quartier pour entretenir les espaces collectifs, ressourceries et «</p>	<p>Soutien traditionnel au secteur associatif, pas de régie de quartier, repair-café créé , ressourcerie antérieure maintenue.</p> <p>Une asso a obtenu la création de deux emplois locaux (adultes relais) dans le quartier du 8 mai où a également été mis en place un « tiers lieux » avec 2 emplois. Ces 2 structures font souvent « stand commun ».</p>

<p>repair cafés » pour réparer, recycler.</p>	
<p><b>8. VIVONS AVEC LES ANIMAUX</b>    Agir pour la biodiversité : les animaux ont leur place en ville !    Créer une ferme urbaine</p>	<p>Aucune incitative particulière pour les animaux en ville.  Ferme urbaine à l'étude.</p>
<p><b>9. ÉCONOMISONS L'EAU ET L'ÉNERGIE; OBJECTIF 0 DÉCHET</b>    Développer la géothermie, la récupération et l'usage de l'eau de pluie    Instaurer un plan d'aide à l'isolation des bâtiments. Organiser partout le compostage. Vers une régie publique de l'eau</p>	<p>La géothermie est développée à vive allure par le Sygé/Semhach sur l'ensemble des trois villes Chevilly, l'Haÿ et Villejuif, notamment en s'adaptant à la crise de l'énergie (guerre d'Ukraine, mise à l'arrêt de la moitié du parc nucléaire français) de façon à ne pas impacter les charges des immeubles collectifs (installation de puissantes pompes à chaleur). À Villejuif, outre le branchement des hôpitaux et édifices municipaux, elle se concentre sur le branchement de Campus Grand Parc avant de s'attaquer à Villejuif-est.  Au budget 2023 : 400000 euros pour la généralisation de l'éclairage aux leds dans les rues. Le plan d'aide à l'isolation n'a pas encore été conçu. Le compostage, après avoir été rapidement mis en place dans tous les parcs municipaux, n'a pas connu de nouveaux développements (pas plus que la méthanisation, étudiée à l'époque où N. Gandais était en charge).  Le 9 mai 23 le conseil municipal a confirmé étudier le passage à la régie publique de l'eau. .</p>
<p><b>10. CULTIVONS ENSEMBLE</b>    Des vergers et des potagers partagés, source de lien social et de ressources alimentaires</p>	<p>Les deux potagers partagés associatifs préexistants (La Grande Ourse et Herbes folles) ont élargi leurs activités, souvent en s'associant à des groupes scolaires. Un nouveau potager s'est créé à Botanic parc, le potager des Lozaites n'est toujours pas lancé.  Des arbres fruitiers ont été plantés la première année du mandat.</p>
<p><b>LE PLAN LOCAL D'URBANISME</b>   <b>Une ville pour tous avec moins de béton et plus de</b></p>	

<p><b>vert, un développement économique soutenable</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Moratoire sur les nouveaux projets jusqu'à la définition d'un nouveau paysage urbain décidé par les habitants, réétudier les projets en cours dans l'objectif d'une meilleure mixité sociale, favoriser le logement pour tous (accession sociale à la propriété, ...)</li> </ul>	<p>Les projets définis par la municipalité précédente ont été poursuivis sans grande modification. Notamment pas de logement étudiant social créé. De nouveaux projets ont reçu leur permis de construire sans que la population ait défini un nouveau paysage urbain. Dans les projets principaux, le quota de logements sociaux a été relevé.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer de nouveaux espaces verts et végétaliser des équipements existants</li> </ul>	<p>Pas de nouveaux espaces verts ni de végétalisation des équipements existants. Transfert du Jardin des Châteaux d'eau du Sedif à Villejuif. Réserves foncières en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La friche Ambroise Croizat ne sera pas vendue, malgré l'opposition de l'ancien maire (procès perdu). Elle est destinée à un jardin public au Vercors.</li> <li>En septembre 21 : décision de consacrer 1 million par an pour acheter du terrain en vue d'espaces verts. 650000 dépensés en 22.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Protéger les quartiers pavillonnaires</li> </ul>	<p>Sans changement.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Trottoirs plus larges, pistes cyclables sécurisées, aires de jeux...</li> </ul>	<p>Rien sur les trottoirs, qui sont refaits « à l'identique » ou avec encore plus de bordures gênant les piétons et les poussettes. Définition d'un plan vélo adopté en Juin 2023 (sans piste cyclable). Seconde aire de jeu en projet cité Armand Gouret.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les bordures</li> </ul>	<p>Rien en vue.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter les commerces de proximité et l'artisanat dans les quartiers</li> </ul>	<p>Projets dans le cadre de la rénovation Lamartine.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir l'économie sociale et solidaire dans les locaux en pied d'immeubles, sur appels à projets : lieux de vie, restaurants d'insertion,</li> </ul>	<p>Locaux envisagés au pied de certains immeubles de la rénovation Lamartine. Une association a reçu une subvention du Plan de relance pour lancer un espace de vie sociale au 8 mai. Pas de restaurant d'insertion ni nouvelle</p>

réparation, recycleries,  
animation culturelle...

recyclerie. Une librairie coopérative a lancé un lieu de vie.